

Metz, le 26 septembre 2025

## Rendez-vous des parents

164 actions proposées à tous les parents, partout en Moselle



**La 9e édition des Rendez-vous des parents se déroulera du 4 au 18 octobre 2025. Plus de 160 événements gratuits sont organisés à l'intention des parents, dans 54 communes de Moselle. Ateliers, conférences, débats, spectacles, seront autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger entre eux et avec des professionnels, sur des questions comme le sommeil, les émotions, l'épuisement parental, les écrans, l'adolescence...**

Un bébé qui pleure souvent, un enfant rivé aux écrans, un ado qui s'isole... Autant de sujets qui interrogent les parents et peuvent leur donner l'impression de ne pas « assurer » tant le rôle de parent n'est pas toujours simple ! Pour les accompagner, de nombreux dispositifs dits de « parentalité », existent dans toute la Moselle. Portés par les centres sociaux, les lieux d'accueil enfants-parents, les relais petite enfance, les crèches, les ludothèques ou encore les accueils périscolaires, ces dispositifs proposent des actions tout au long de l'année.

Les Rendez-vous des parents sont un temps fort qui permet, chaque année en octobre, de mettre en lumière ces dispositifs, pour les faire connaître des parents et les inviter à les fréquenter.

Cette année, 164 actions sont organisées du 4 au 18 octobre, dans 54 communes mosellanes. Elles sont ouvertes à tous les parents qui auront ainsi l'opportunité d'échanger avec d'autres parents et des professionnels de l'enfance, à travers des jeux, des ateliers, des rencontres. Autant de formats pour aborder des sujets essentiels comme l'allaitement, la gestion des émotions, la fratrie ou encore la charge mentale.

**Le programme complet est en ligne sur [caf.fr](http://caf.fr) ; [moselle.fr](http://moselle.fr) et [moselle.gouv.fr](http://moselle.gouv.fr)**

*Depuis 2017, les Rendez-vous des parents mobilisent tous les acteurs de la parentalité et s'inscrivent dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles « Bien grandir en Moselle » dont les partenaires signataires sont l'État, le Département, la Caf, la Cour d'Appel de Metz, la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale, la MSA Lorraine, l'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales), l'Association des maires ruraux de Moselle et la Fédération départementale des maires de Moselle.*

**Contacts presse :**

**Caf Moselle :** Marie-Claude Margraite - 03 87 34 81 13 – [communication@caf57.caf.fr](mailto:communication@caf57.caf.fr)

**Département de la Moselle :** 06 73 87 44 59 - [presse57@moselle.fr](mailto:presse57@moselle.fr)

**Préfecture :** Delphine Dematte – [delphine.dematte@moselle.gouv.fr](mailto:delphine.dematte@moselle.gouv.fr)

